

Conditions tarifaires - gaz chauffage

Chauffage à gaz et besoins domestiques

Prix proportionnel

naturgas home	Puissance installée	
	TC1 ≤ 150 kW (hors TVA)	TC2 > 150 kW (hors TVA)
	€/m ³	€/m ³
Réseau Creos	0,4717	0,4501

Remise chaudière à condensation	Remise Domiciliation	Remise e-connect
€/m ³	€/mois	€/mois
-0,005	-1,00	-1,50

Primes fixes mensuelles

naturgas home	Puissance installée	
	TC1 ≤ 150 kW (hors TVA)	TC2 > 150 kW (hors TVA)
	€/kW installé	€/kW installé
Réseau Creos	0,30	0,25

Conditions tarifaires - gaz général

Usage domestique (cuisine) ou professionnel

Prix proportionnel

naturgas home	TG (hors TVA)
	€/m ³
Réseau Creos	0,6069

Remise Domiciliation	Remise e-connect
€/mois	€/mois
-1,00	-1,50

Primes fixes mensuelles

naturgas home	TG (hors TVA)
	€
Réseau Creos	1,50

Les tarifs intégrés ci-dessus incluent les tarifs d'utilisation du réseau géré par le gestionnaire de réseaux concerné, en vigueur à la date mentionnée en haut de page. Les tarifs intégrés s'entendent hors TVA (8 % depuis le 1^{er} janvier 2015), hors redevance mensuelle fixe (voir fiche) et hors toutes autres redevances légales comme la taxe gaz naturel (voir fiche « redevances légales »), qui sont fixées par les autorités publiques. Elles seront répercutées de manière transparente par Leo S.A. sur votre facture de gaz naturel.

naturgas (inclus dans les prix ci-dessus)

Tous les clients naturgas sont fournis en gaz naturel qui contient une part bilantielle de 1% de biométhane, ceci sans surcoût.

nova naturgas

Si vous désirez aller plus loin dans votre démarche écologique, Enovos propose également nova naturgas, le produit vert premium. Avec une quote-part bilantielle de 10 %, 30 % ou 100 % de biométhane, vous pouvez choisir entre nova naturgas 10 (surcoût de 0,2967 €/m³ sur 10% de votre consommation annuelle), nova naturgas 30 (surcoût de 0,1977 €/m³ sur 30% de votre consommation annuelle) ou nova naturgas 100 (surcoût de 0,1187 €/m³ sur votre consommation annuelle totale).

e.connect

e.connect est un service client sur Internet accessible 24h sur 24 et 7j sur 7. Il vous permet d'effectuer vous-même de nombreuses opérations sans vous déplacer, au sein d'un environnement sûr et convivial.

Renseignements

Pour tout renseignement supplémentaire, veuillez contacter notre Serviceline (lu-ve: 8h00-17h30) au numéro gratuit 8006-4848, au (+352) 2639-4848 à partir de l'étranger, ou par e-mail serviceline@leoenergy.lu.

Nous sommes également à votre disposition dans nos centres d'accueil au Shopping Center La Belle Etoile et Cactus Ingeldorf (lu-je: 9h00-20h00, ve: 9h00-21h00, sa: 9h00-18h00), ainsi que dans nos centres d'accueil à Esch-sur-Alzette 2, Domaine du Schlassgoard (lu-ve: 8h00-12h00 et 13h30-17h30) et à Luxembourg-Ville 9, boulevard Roosevelt (lu-ve: 8h00-17h30).

Redevance mensuelle fixe

Redevance mensuelle fix gaz distribution

Catégorie 1 (Valeables à partir du 1^{er} janvier 2015)
Tous les réseaux

G4	3,53	€/mois
G6	3,53	€/mois
G10	3,53	€/mois
G16	3,53	€/mois

Catégorie 2 (Valeables à partir du 1^{er} janvier 2015)
Tous les réseaux

G25	20,30	€/mois
G40	20,30	€/mois

Catégorie 3 (Valeables à partir du 1^{er} janvier 2015)

Catégorie	VDD	€/mois
G65	G65	74,02
G100	G100	100,20
G160	G160	106,93
G250	G250	138,81
G400	G400	163,55
G650	G650	247,13
G1000	G1000	270,05
G1600	G1600	322,87
G2500	G2500	324,27
G4000	G4000	380,00

Catégorie	Subgaz	€/mois
G65	G65	90,00
G100/160	G100/160	95,00
G250	G250	121,00
G600	G600	129,00

Les rémunérations pour la redevance mensuelle fixe et la mise à disposition des valeurs ainsi que pour la facturation de ces éléments, sont facturées par le gestionnaire de réseaux concerné à Leo S.A. Ces tarifs sont acceptés par un règlement ILR et sont répercutés de manière transparente par Leo S.A. sur votre facture de gaz naturel.

Une modification ultérieure de ces tarifs sera répercutée de manière transparente, vers le haut ou vers le bas, sur votre facture de gaz naturel. Les tarifs redevances mensuelles fixes s'entendent hors TVA (8%).

Renseignements
Pour tout renseignement supplémentaire, veuillez contacter notre Serviceclient (lu-ve: 8h00-17h30) au numéro gratuit 8006-4848, au (+352) 2639-4848 à partir de l'étranger, ou par e-mail serviceclient@leoenergy.lu.
Nous sommes également à votre disposition dans nos centres d'accueil au Shopping Center La Belle Etoile et Cactus Ingeldorf (lu-ve: 9h00-20h00, ve: 9h00-21h00, sa: 9h00-18h00), ainsi que dans nos centres d'accueil à Esch-sur-Alzette 2, Domaine du Schlossgaard (lu-ve: 8h00-12h00 et 13h30-17h30) et à Luxembourg-Ville 9, boulevard Roosevelt (lu-ve: 8h00-17h30).

Redevances légales

Taxe «gaz naturel» sur la consommation de gaz naturel

Les taux de la taxe «gaz naturel» sont fixés par la loi concernant le budget des recettes et dépenses de l'Etat luxembourgeois.

	2015 HTVA	
	€ ct / kWh	€ ct / m ³
Cat A <= 50.045 m ³ /an	0,108	1,187
Cat B > 50.045 m ³ /an	0,054	0,593
Cat C1 > 4.100 MWh / an	0,005	0,055
Cat C2 > 4.100 MWh / an	0,030	0,330
Cat D	0	0

Conversion des unités	
1 MWh	= 1.000 kWh
1 m ³	= 10,99 kWh
1 Nm ³	= 11,365 kWh

Ces catégories sont déterminées comme suit:

- les points de comptage affichant une consommation de gaz naturel annuelle inférieure ou égale à cinq cent cinquante mille kWh font partie de la catégorie A.
- les points de comptage affichant une consommation de gaz naturel annuelle supérieure à cinq cent cinquante mille kWh font partie de la catégorie B, à l'exception de ceux de la catégorie C1, C2 et D.
- les points de comptage affichant une consommation annuelle supérieure à quatre millions cent mille kWh et participant au système d'échange de quotas d'émission de gaz à effet de serre hormis ceux de la catégorie D, ou utilisant le gaz naturel principalement pour la réduction chimique ou dans les procédés métallurgiques ou minéralogiques font partie de la catégorie C1.
- les points de comptage affichant une consommation annuelle supérieure à quatre millions cent mille kWh et dont les débiteurs de la taxe s'engagent à la réalisation d'une amélioration substantielle de leur efficacité énergétique globale par accord à conclure entre le gouvernement et l'entreprise concernée respectivement un représentant mandaté par cette entreprise font partie de la catégorie C2. L'accord à conclure sera doté d'une clause de sanction en cas de non-respect des engagements. En absence d'un accord conclu, les points de comptage concernés font d'office partie de la catégorie B.
- les points de comptage utilisant le gaz naturel pour la production d'électricité font partie de la catégorie D.

Renseignements

Pour tout renseignement supplémentaire, veuillez contacter notre Serviceclient (lu-ve: 8h00-17h30) au numéro gratuit 8006-4848, au (+352) 2639-4848 à partir de l'étranger, ou par e-mail serviceclient@leoenergy.lu.

Nous sommes également à votre disposition dans nos centres d'accueil au Shopping Center La Belle Etoile et Cactus Ingeldorf (lu-ve: 9h00-20h00, ve: 9h00-21h00, sa: 9h00-18h00), ainsi que dans nos centres d'accueil à Esch-sur-Alzette 2, Domaine du Schlossgaard (lu-ve: 8h00-12h00 et 13h30-17h30) et à Luxembourg-Ville 9, boulevard Roosevelt (lu-ve: 8h00-17h30).

Conditions tarifaires - gaz chauffage - naturgas home connect Chauffage à gaz et besoins domestiques

Prix proportionnel

naturgas home connect	Puissance installée	
	TC1 ≤ 150 kW (hors TVA)	TC2 > 150 kW (hors TVA)
	€/m ³	€/m ³
Réseau Creos	0,4717	0,4501

Remise chaudière à condensation	Avantage connect
€/m ³	€/mois
-0,005	-2,50

Primes fixes mensuelles

naturgas home	Puissance installée	
	TC1 ≤ 150 kW (hors TVA)	TC2 > 150 kW (hors TVA)
	€/kW installé	€/kW installé
Réseau Creos	0,30	0,25

Les tarifs intégrés ci-dessus incluent les tarifs d'utilisation du réseau géré par le gestionnaire de réseaux concerné, en vigueur à la date mentionnée en haut de page. Les tarifs intégrés s'entendent hors TVA (8 % depuis le 1^{er} janvier 2015), hors redevance mensuelle fixe (voir fiche) et hors toutes autres redevances légales comme la taxe gaz naturel (voir fiche « redevances légales »), qui sont fixées par les autorités publiques. Elles seront répercutées de manière transparente par Leo S.A. sur votre facture de gaz naturel.

naturgas (inclus dans les prix ci-dessus)

Tous les clients naturgas sont fournis en gaz naturel qui contient une part bilantielle de 1% de biométhane, ceci sans surcoût.

nova naturgas

Si vous désirez aller plus loin dans votre démarche écologique, Enovos propose également nova naturgas, le produit vert premium. Avec une quote-part bilantielle de 10 %, 30 % ou 100 % de biométhane, vous pouvez choisir entre nova naturgas 10 (surcoût de 0,2967 €/m³ sur 10% de votre consommation annuelle), nova naturgas 30 (surcoût de 0,1977 €/m³ sur 30% de votre consommation annuelle) ou nova naturgas 100 (surcoût de 0,1187 €/m³ sur votre consommation annuelle totale).

home connect

naturgas home connect est un tarif online qui vous permet d'effectuer vous-même de nombreuses opérations sans vous déplacer, au sein d'un environnement sûr et convivial. Les conditions d'optention pour ce tarif sont les suivantes: avoir une domiciliation, recevoir ses factures exclusivement par e-mail et faire la lecture compteur en ligne soi-même (uniquement valable dans le réseau Creos).

Renseignements

Pour tout renseignement supplémentaire, veuillez contacter notre Serviceline (lu-ve: 8h00-17h30) au numéro gratuit 8006-4848, au (+352) 2639-4848 à partir de l'étranger, ou par e-mail serviceline@leoenergy.lu.

Nous sommes également à votre disposition dans nos centres d'accueil au Shopping Center La Belle Etoile et Cactus Ingeldorf (lu-je: 9h00-20h00, ve: 9h00-21h00, sa: 9h00-18h00), ainsi que dans nos centres d'accueil à Esch-sur-Alzette 2, Domaine du Schlassgoard (lu-ve: 8h00-12h00 et 13h30-17h30) et à Luxembourg-Ville 9, boulevard Roosevelt (lu-ve: 8h00-17h30).

Redevance mensuelle fixe

Redevance mensuelle fixe gaz distribution

Catégorie 1 (Valeables à partir du 1^{er} janvier 2015)
Tous les réseaux

G4	3,53	€/mois
G6	3,53	€/mois
G10	3,53	€/mois
G16	3,53	€/mois

Catégorie 2 (Valeables à partir du 1^{er} janvier 2015)
Tous les réseaux

G25	20,30	€/mois
G40	20,30	€/mois

Catégorie 3 (Valeables à partir du 1^{er} janvier 2015)

Catégorie	VDD	€/mois
G65	G65	74,02
G100	G100	100,20
G160	G160	106,93
G250	G250	138,81
G400	G400	163,55
G650	G650	247,13
G1000	G1000	270,05
G1600	G1600	322,87
G2500	G2500	324,27
G4000	G4000	380,00

Subj gaz	€/mois
G65	90,00
G100/160	95,00
G250	121,00
G600	129,00

Les rémunérations pour la redevance mensuelle fixe et la mise à disposition des valeurs ainsi que pour la facturation de ces éléments, sont facturées par le gestionnaire de réseaux concerné à Leo S.A. Ces tarifs sont acceptés par un règlement ILR et sont répercutés de manière transparente par Leo S.A. sur votre facture de gaz naturel.

Une modification ultérieure de ces tarifs sera répercutée de manière transparente, vers le haut ou vers le bas, sur votre facture de gaz naturel. Les tarifs redevances mensuelles fixes s'entendent hors TVA (8%).

Renseignements
Pour tout renseignement supplémentaire, veuillez contacter notre Service Client (lu-ve: 8h00-17h30) au numéro gratuit 8006-4848, au (+352) 2639-4848 à partir de l'étranger, ou par e-mail serviceclient@leoenergy.lu.
Nous sommes également à votre disposition dans nos centres d'accueil au Shopping Center La Belle Étoile et Cactus Ingeldorf (lu-ve: 9h00-20h00, ve: 9h00-21h00, sa: 9h00-18h00), ainsi que dans nos centres d'accueil à Esch-sur-Alzette 2, Domaine du Schlossgaard (lu-ve: 8h00-12h00 et 13h30-17h30) et à Luxembourg-Ville 9, boulevard Roosevelt (lu-ve: 8h00-17h30).

Redevances légales

Taxe «gaz naturel» sur la consommation de gaz naturel

Les taux de la taxe «gaz naturel» sont fixés par la loi concernant le budget des recettes et dépenses de l'État luxembourgeois.

	2015 HTVA	
	€/ct / kWh	€/ct / m ³
Cat A <= 50.045 m ³ /an	0,108	1,187
Cat B > 50.045 m ³ /an	0,054	0,593
Cat C1 > 4.100 MWh / an	0,005	0,055
Cat C2 > 4.100 MWh / an	0,030	0,330
Cat D	0	0

Conversion des unités	
1 MWh	= 1.000 kWh
1 m ³	= 10,99 kWh
1 Nm ³	= 11,365 kWh

Ces catégories sont déterminées comme suit:

- les points de comptage affichant une consommation de gaz naturel annuelle inférieure ou égale à cinq cent cinquante mille kWh font partie de la catégorie A.
- les points de comptage affichant une consommation de gaz naturel annuelle supérieure à cinq cent cinquante mille kWh font partie de la catégorie B, à l'exception de ceux de la catégorie C1, C2 et D.
- les points de comptage affichant une consommation annuelle supérieure à quatre millions cent mille kWh et participant au système d'échange de quotas d'émission de gaz à effet de serre hormis ceux de la catégorie D, ou utilisant le gaz naturel principalement pour la réduction chimique ou dans les procédés métallurgiques ou minéralogiques font partie de la catégorie C1.
- les points de comptage affichant une consommation annuelle supérieure à quatre millions cent mille kWh et dont les débiteurs de la taxe s'engagent à la réalisation d'une amélioration substantielle de leur efficacité énergétique globale par accord à conclure entre le gouvernement et l'entreprise concernée respectivement un représentant mandaté par cette entreprise font partie de la catégorie C2. L'accord à conclure sera doté d'une clause de sanction en cas de non-respect des engagements. En absence d'un accord conclu, les points de comptage concernés font d'office partie de la catégorie B.
- les points de comptage utilisant le gaz naturel pour la production d'électricité font partie de la catégorie D.

Renseignements

Pour tout renseignement supplémentaire, veuillez contacter notre Service Client (lu-ve: 8h00-17h30) au numéro gratuit 8006-4848, au (+352) 2639-4848 à partir de l'étranger, ou par e-mail serviceclient@leoenergy.lu.

Nous sommes également à votre disposition dans nos centres d'accueil au Shopping Center La Belle Étoile et Cactus Ingeldorf (lu-ve: 9h00-20h00, ve: 9h00-21h00, sa: 9h00-18h00), ainsi que dans nos centres d'accueil à Esch-sur-Alzette 2, Domaine du Schlossgaard (lu-ve: 8h00-12h00 et 13h30-17h30) et à Luxembourg-Ville 9, boulevard Roosevelt (lu-ve: 8h00-17h30).